

Rapport de la COSEF sur
**la mise en œuvre de la réforme du système
national d'éducation et de formation (1999-2004)**

Résumé

1. Le rapport, qui clôture le mandat de la COSEF, revient sur le processus de réforme éducative entamé depuis l'élaboration de la Charte nationale de l'Education-Formation et livre **un bilan d'étape** de la mise en œuvre de cette réforme, **à mi-parcours de la Décennie nationale de l'éducation et de formation**. Le rapport couvre ainsi **la période 1999-2004**.

2. Traduisant l'attachement permanent de la Commission à une mise en œuvre globale et cohérente de la réforme, le rapport souligne, d'une part, les efforts consentis et les réalisations effectuées, et recense, d'autre part, certains grands chantiers qui nécessitent aujourd'hui une prise en charge soutenue.

Deux messages fondamentaux ressortent de ce rapport et des discussions dont il a fait l'objet au sein de la Commission :

- **Réaffirmer la centralité de la réforme éducative dans la construction du projet sociétal national**, en tant que vecteur de développement et d'approfondissement des valeurs démocratiques et de citoyenneté vigilante et responsable ;
- **Imprimer un nouveau souffle à la mobilisation nationale autour de la question de l'Ecole**, sur la base du même socle de principes et de valeurs qui ont présidé à l'élaboration du projet de réforme : engagement, et confiance .

3. **Plusieurs messages clés** ressortent également du bilan d'étape ainsi effectué :

- **La Charte, en tant que produit d'un consensus volontariste, dégagé par les forces vives de la nation, garde toujours son actualité et sa pertinence comme référentiel de la réforme du système de l'éducation et de formation** ; des adaptations et des enrichissements doivent, cependant, lui être apportés au regard de l'évolution du contexte et des enseignements de l'expérience.
- **La démarche consensuelle**, qui a prouvé sa pertinence en permettant de **dépasser le discours de crise** qui prévalait avant la formulation du projet de réforme, devra, sans doute, être **consolidée autour des grands choix retenus**.

Elle est appelée, également, à évoluer **vers une démarche contractuelle** liant les composantes nationales interpellées par les questions de l'éducation et de formation. Elle devra, en outre, **permettre aux responsables de la**

politique éducative nationale d'opérer les choix opérationnels qui s'imposent et en assumer la responsabilité.

- En effet, **des choix d'action, déterminants dans leur portée et dont la majorité concerne des leviers essentiels de la Charte, doivent être tranchés et mis en œuvre de manière claire et résolue**; le souci du consensus ne peut justifier leur report indéfiniment.

Il en est, par exemple, des questions relatives à **la nouvelle politique linguistique**, aux **rôles et responsabilités du corps enseignant**, à la **gouvernance du système éducatif**, à la **mobilisation des financements nécessaires** et aux **rôles respectifs des secteurs public et privé** dans l'offre d'éducation et de formation.

- **En outre, une nouvelle dynamique devra être impulsée au management global et cohérent de la réforme éducative**, avec son défi ultime de « **réussir l'École** ». Les instruments de **pilotage** et **d'évaluation** du système éducatif doivent ainsi être activés.

4. En matière de réalisations relevées par le rapport, il y a lieu de retenir les progrès réalisés notamment dans les domaines suivants :

- La mise en place du **cadre institutionnel et juridique de la réforme** ;
- Les grands progrès enregistrés **en matière de généralisation de la scolarisation** des enfants de 6 ans, particulièrement en milieu rural ;
- La mise en place de **la nouvelle architecture pédagogique** et du nouveau système d'examens et de certificats, tant pour les cycles primaire, collégial et secondaire que pour l'enseignement supérieur (adoption du système LMD) ;
- **La révision progressive des curricula** et l'institution de la **Commission permanente des programmes** ;
- **L'introduction progressive de l'enseignement de l'Amazighe** dans le système éducatif national, avec la participation active de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) ;
- L'amélioration des **capacités d'accueil** et la **diversification des filières et des modes de la Formation professionnelle** ;
- **L'amorce du processus de déconcentration/décentralisation** du système éducatif, par la mise sur pied des **Académies Régionales** de l'Education-Formation (AREF) et le renforcement de **l'autonomie de l'Université** ;
- **L'amélioration des conditions matérielles et sociales du personnel de l'éducation et de formation**, à travers **la révision des régimes statutaires** et l'action de la **Fondation Mohammed VI** pour la promotion des œuvres sociales de l'Education-Formation.

5. Le rapport relève, d'un autre côté, **les difficultés que rencontre la mise en œuvre de la réforme éducative et les retards enregistrés au niveau de certains chantiers décisifs**. Ces retards expliquent en grande partie ***l'amélioration insuffisante de la qualité et des performances internes et externes*** du système éducatif, et font que ***la réforme n'est pas toujours ressentie au niveau des unités de base de ce système***, que sont les classes d'enseignement et les établissements scolaires.

Ces déficits concernent aussi bien des chantiers récurrents que des leviers **nouveaux** identifiés dans le projet de réforme, en particulier :

- ***Le retard pris par rapport aux grands rendez-vous de la réforme*** comme la généralisation de l'enseignement préscolaire en 2004 (bien que nuancé par l'abaissement de l'âge de scolarisation obligatoire de 7 à 6 ans) et l'augmentation de la cadence de la lutte contre l'analphabétisme. Ces deux domaines appellent, de manière urgente, des politiques nouvelles agissant en profondeur ;
- ***La faiblesse de l'investissement dans la qualité des enseignements et des apprentissages***, notamment dans son volet relatif à la ***requalification*** et à la ***formation continue des enseignants*** et celui relatif aux ***supports pédagogiques et aux outils didactiques***, et à l'utilisation des ***nouvelles technologies de l'information et de communication*** ;
- ***La faible performance du système d'orientation***, qui n'a pas pu remédier aux ***déséquilibres entre les filières*** de formation (technique, scientifique, littéraire) ;
- ***L'application encore timide des principes de décentralisation*** du système éducatif, eu égard aux ***transferts limités de compétences et de moyens aux niveaux territoriaux et au niveau des établissements eux-mêmes*** (projets d'établissement, conseils de gestion, ...) ;
- ***La difficulté persistante à adapter le système éducatif à son environnement*** économique et social. ***L'implication des entreprises***, des ***professionnels*** et des ***parents d'élèves*** dans la vie des établissements reste embryonnaire ;
- ***Le retard pris dans la mise en place d'un dispositif permettant une participation accrue du secteur de l'enseignement privé*** à relever, avec le secteur public, les défis quantitatifs et qualitatifs de la réforme.

6. En guise de conclusion prospective, le rapport -le dernier présenté par la COSEF- propose de **centrer la réflexion et l'action, pour le prochain quinquennat de la Décennie éducative, sur les axes suivants** :

- **Impulser un nouveau souffle à la réforme profonde** du système de l'éducation et de formation, par la **réactivation de la mobilisation autour de la question de l'École**, notamment avec l'installation du **Conseil Supérieur de l'Enseignement**, annoncée dans le Discours du Trône de 2004. Cette instance constituerait un **espace pluriel de débat et de proposition** de nature à **ressusciter et pérenniser l'élan national et à garder la vigilance** autour de ce projet majeur et déterminant pour le présent et le futur de notre pays.
- **Recentrer la stratégie de parachèvement de la mise en œuvre de la réforme sur les chantiers clés suivants :**
 - Généralisation d'un **enseignement préscolaire de qualité** ;
 - **Approfondissement et accélération des programmes d'éducation non formelle et de lutte contre l'analphabétisme** ;
 - **Approfondissement de la décentralisation du système éducatif** et amélioration de ses **capacités de gestion** ;
 - **Amélioration de la qualité**, particulièrement de l'éducation de base (primaire et collège), avec une **mise à niveau permanente des personnels enseignants** ;
 - **Promotion de l'université et de la recherche scientifique** dans l'objectif de réussir l'arrimage à l'économie du savoir et de l'innovation. La Recherche scientifique et technologique ne constitue, en effet, ni un luxe ni un gadget pour notre pays, mais une réelle nécessité ;
 - Mobilisation et **efficacité du financement de l'éducation** et renforcement des **partenariats** et du rôle du **secteur de l'enseignement privé**.

7. Par ailleurs, les discussions qui ont eu lieu au sein de la COSEF se sont focalisées sur **l'ardente obligation de poursuivre résolument les chantiers de la réforme** et sur **la nécessité de ne pas manquer un grand rendez-vous historique pour notre pays**.

Il va de soi que l'appréciation du bilan du premier quinquennat de la Décennie de l'Education-Formation **ne saurait se faire objectivement sans l'intégration des caractéristiques principales de toute entreprise de cette envergure, que sont la complexité, l'inscription dans la durée et la multiplicité des acteurs et des intervenants**.

C'est pourquoi, **il serait injuste, et à la limite démobilisant, à ce moment capital de la réforme, de précipiter tous les résultats d'un chantier dont les fruits ne peuvent être complets qu'à l'échelle d'une décennie, voire d'une génération**.